

*Dossier :**Dix ans de concours des entrées de ville*

## Lettre de mission

Le Ministère de l'Équipement,  
des Transports et du Tourisme

Le Ministère de l'Environnement

15 Juin 1994

Monsieur le Sénateur,

Les entrées de villes constituent un enjeu majeur de la qualité des paysages et du cadre de vie de nos concitoyens. Elles participent de manière déterminante à l'image et l'identité urbaine de nos cités.

Cependant, l'urbanisation récente et rapide des périphéries des villes a le plus souvent eu pour conséquence une déqualification du paysage urbain, perçu comme discontinu, hétérogène, ne tenant pas compte des identités locales, et sans intention apparente de composition d'ensemble.

Les raisons en sont multiples : elles sont tout d'abord d'ordre économique et commercial, à cause de l'attraction qu'exercent les grandes voies routières ; elles sont aussi institutionnelles, puisque les entrées de villes chevauchent fréquemment les limites communales et ressortissent alors de plusieurs compétences ; elles sont en outre fiscales, par la concurrence entre communes périphériques pour les taxes professionnelles.

Limité initialement aux abords des grandes agglomérations, ce phénomène de dévalorisation s'est diffusé progressivement et concerne aussi aujourd'hui les villes moyennes et le monde rural. Il touche aussi bien des zones commerciales, des zones d'activités, des infrastructures, des réseaux ou des secteurs d'habitation.

Nous souhaitons que vous puissiez établir un bilan de la situation actuelle et réfléchir aux mécanismes qui en sont la cause. Vous proposerez ensuite les mesures qui peuvent notamment être de nature réglementaire, contractuelle, financière, fiscale ou technique vous paraissant nécessaires pour améliorer les espaces déjà dégradés et pour obtenir des projets de qualité à l'avenir.

Cette mission permettra d'éclairer l'État sur les actions à entreprendre en partenariat avec les collectivités territoriales pour revaloriser les abords des villes.

Les services de la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme comme ceux de la Direction de la Nature et des Paysages sont à votre disposition pour apporter leur concours et faciliter les liaisons interministérielles qui seraient utiles à l'accomplissement de votre mission.

Vous pourrez utilement prendre l'attache de divers organismes, notamment l'Association des Maires de France, la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, et tirer les enseignements d'exemples étrangers.

Nous souhaitons que vous puissiez nous remettre votre rapport pour le 15 septembre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Bernard Bosson

Michel Barnier

Monsieur Ambroise Dupont  
Sénateur du Calvados  
Palais du Luxembourg  
75291 Paris Cedex 06